

Séance du 30 novembre 2018

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 30 novembre 2018 à 20h sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, André Gilbert Alloin, Stéphane Brun, Caroline Despieres-Charles, Dezapy Michel, Gérard Ducret, Cyril Goyard, Labry Anne Gaëlle (arrivée à 20h50), Lydie Lory, Evelyne Machillot, Annie Marchand, Gaëlle Stacchetti

Excusés : Valérie Lutmann (pouvoir à Gaëlle Stacchetti), Pascal Laurenceau (pouvoir à Gilles Desbois)

Secrétaire de séance : Lydie Lory

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 23 octobre 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

2 – DELIBERATIONS

2.1 Tarifs charges salle polyvalente 2019

Mme Machillot donne lecture des travaux de la commission salle polyvalente.

Après examen minutieux des diverses factures d'énergie, la commission a décidé de proposer le gel des tarifs d'électricité, de gaz et d'eau. Il est précisé que ces tarifs peuvent être revus en cours d'année en fonction de l'évolution des tarifs de ces énergies.

Il est proposé au Conseil de valider cette proposition.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.2 Tarifs salle polyvalente 2020

Mme Machillot donne lecture des travaux de la commission salle polyvalente.

La commission, après examen minutieux des taux d'occupation et des propositions existantes alentours, a décidé de proposer de figer les tarifs de location de la salle polyvalente.

Il est proposé au Conseil de valider cette proposition

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.3 Décision modificative n°2

Suite à la vente du véhicule "Express", il y a lieu d'apporter une modification au budget.

Du point de vue de la comptabilité publique, il est nécessaire d'inscrire ce montant, soit 1.200 €uros en recette et dépenses - section d'investissement, pour équilibrer le budget.

Il est donc proposé au Conseil de valider cette modification budgétaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.4 Cession véhicule express

Il est proposé au conseil de procéder à la vente du véhicule Express et d'autoriser le maire à réaliser cette cession au profit du Groupe THIVOLLE, pour un montant de 1.200 €uros.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.5 Investissement 2019 avant vote budget

L'article L 1612-1 du CGCT autorise l'engagement des dépenses dans la limite de 25% des dépenses inscrites au budget précédent, hors remboursement des intérêts du capital des emprunts en cours (comptes 21 et 23 sans RAR).

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à engager ces dépenses avant le vote du budget 2019, pour un montant de 32.825 €uros.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.6 Indemnité du Percepteur

Conformément aux textes légaux, le receveur municipal perçoit une indemnité de conseil et de confection du budget suivant un barème établi. Pour l'année 2018, celle-ci se monte à 446,72 €uros.

Il est proposé au Conseil de valider cette indemnité.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.7 Entente intercommunale Enfance Jeunesse

Les statuts de l'entente ont été réécrits et amendés par chaque commune concernée. Mme Marchand donne lecture des dits statuts.

Il est proposé au Conseil de valider cette réécriture et d'autoriser le Maire à signer la convention relative à ces nouveaux statuts.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.8 Vente de peupliers (tarifs)

M Ducret rend compte des travaux relatifs à la vente de peupliers. Suite à la consultation, deux entreprises ont répondu. L'ouverture des plis a eu lieu le 6 novembre 2018. Après analyse des offres la commission propose de vendre le lot à l'entreprise SYLCO Bois dans l'Ain pour un montant de 10.260 €uros.

Il est proposé au Conseil de valider la proposition de la commission.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.9 Modification du tableau des effectifs

Il est nécessaire de régulariser le tableau des effectifs suite à l'avis du Comité Technique Paritaire, relatif à la suppression du poste de technicien vacant depuis le départ à la retraite de l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite et à la modification concernant deux postes suite à la prise de grade et d'ancienneté de deux agents.

Il s'agit donc de supprimer trois postes en 2018 dans la filière technique, deux à temps non complet et un à temps complet.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.10 Admission en non-valeur : encart publicitaire

Un des annonceurs ayant souscrit une publicité dans notre bulletin municipal a subi une liquidation judiciaire. Il est donc nécessaire de délibérer sur une admission en non-valeur correspondante d'un montant de 63 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2.11 Subvention exceptionnelle : Les P'tiots Lanniaux

Il est proposé au Conseil le remboursement de la location de la salle polyvalente, hors charges pour le marché de Noël qui aura lieu le 1er et 2 décembre 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

3- COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

3.1 : Conseil d'Ecole : du 8 novembre.

Mme Marchand rend compte de l'élection et de l'installation du Conseil d'Ecole 2018/2019.

Durant cette réunion, ont été évoqués :

- les effectifs de l'année (45 élèves en maternelle et 66 en élémentaire), les programmes de chaque école et classes,
- le vote du règlement intérieur, le bilan de la rentrée scolaire, le bilan des coopératives, les projets des classes,
- les activités piscine, musique, sport et découverte,
- les remerciements aux différents acteurs et quelques demandes de travaux.

La fête de Noël aura lieu le 14 décembre, la venue du Père Noël avant les vacances, le goûter de Noël le 10 janvier, 2019 le carnaval le 5 mars, le nettoyage de printemps le 18 mars, la kermesse le 22 juin.

Des questions soulevées par certains parents d'élèves ont été évoquées.

3.2 : Entente Cimetières-Eglise : du 7 novembre.

M Desbois fait le compte rendu de la réunion des maires concernés.

Suite à l'absence d'informations concernant l'attribution de subventions, le programme des travaux de l'abside et des absidioles de l'Eglise, a été stoppé. Ce dossier restera cependant à l'ordre du jour des prochaines réunions de l'entente

3.3 : Entente Enfance Jeunesse : du 25 octobre.

Mme Marchand rend compte de la réunion Entente Enfance Jeunesse au cours de laquelle ont été abordés les cas des communes d'Allériot et Bey, les atouts jeunes, l'organisation de l'Entente.

3.4 : CCAS du 21 novembre.

La distribution des colis est prévue dimanche 2 décembre. Ont été évoqués les différentes manifestations passées et à venir.

3.5 : Cabinet Médical de Lans

Une demande dérogatoire a été transmise au Département, pour l'inscription de la commune dans le dispositif de santé départemental.

Nous sommes en attente du retour des instances.

Nous sommes toujours en réflexion en ce qui concerne le choix du local pouvant accueillir un médecin salarié. Des contacts étroits sont maintenus avec le service santé du Grand Chalon, dans le cadre du Contrat local de santé.

4 - QUESTIONS DIVERSES

- a) Les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie vont être modifiés. A compter du 1^{er} janvier 2019, l'accueil du public aura lieu le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h.
- b) Remplacement de Mme Alampi. Des entretiens sont en cours pour le recrutement d'un agent à compter du 1^{er} janvier 2019.
- c) Compteurs communicants gaz : une étude de faisabilité est en cours pour l'installation d'une antenne relais sur les ateliers municipaux.
- d) Pays du Chalonnais : une aide à hauteur de 5.000 €uros, par l'intermédiaire du programme Européen LEADER a été inscrite par les services du Pays du Chalonnais. Suite à cette décision un dossier sera adressé au Conseil Régional qui instruira cette demande. Dossier en cours.
- e) Retour ATD une étude d'opportunité pour la rénovation des bâtiments scolaires et de leurs abords a été présentée par les techniciens de l'agence
- f) L'étude réalisée par le SATEC du Grand Chalon, indique un montant de travaux de 38.200 € TTC.
- g) Projet éolien : en attente de complément d'informations de la part de l'entreprise ayant présenté son projet précédemment.
- h) Réception de l'étude sur l'implantation des armoires concernant le déploiement de la fibre optique.
- i) Le Téléthon des cinq communes se déroulera le 7 et 8 décembre.
- j) Le Marché de Noël des P'tiots Lanniaux et de l'ATR se tiendra le 1^{er} et 2 décembre à la salle polyvalente.
- k) Travaux RD 123 : les travaux de finalisation sont en cours côté rue de la Vigne, ainsi que le chemin piétonnier rue du Quart du Bois. Le creusement de fossés chemin du Longeron est également en cours de réalisation.
- l) Affouages en cours. Le tirage au sort sera effectué le 8 décembre.
- m) La vidange de l'Etang est prévue le 15 décembre 2018.

La prochaine réunion de Conseil est fixée le 24 janvier 2018 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h50.